



Vers la suppression de la liste nationale des jeunes

La vieille garde fait de la résistance

Le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit bouscule les partis...

P7

Le Maroc légalise enfin le cannabis à usage thérapeutique



Le cannabis réhabilité.

Une filière prometteuse en herbe

Après plusieurs années d'hésitation, les autorités marocaines ont fini par autoriser l'exploitation du cannabis à des fins médicinales. Une révolution douce qui ouvre des perspectives intéressantes pour l'économie nationale.

P6/7

Confus **DE CANARD**

Pour une protection de la gouvernance

P2

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Ahmed Reda Chami



Je suis un homme gagnant-gagnant

P11



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

Jouahri se convertit à la monnaie virtuelle

Variant anglais

Le Maroc se protège

P3

Covid-19

Qui remportera la coupe du monde des injections ?

P4

Al Akhawayn, repaire de dealers ?

P7

Les facettes inesthétiques d'une chirurgie



La chirurgie esthétique ne fait pas que des miracles.

P8/9

L'UE FAIT SORTIR LE MAROC DE SA LISTE GRISE DES PARADIS FISCAUX
POUR BRONZER, VOUS AVEZ JUSTE LE MAROC ET POUR BLANCHIR, LES PAYS BAS, MALTE, LUXEMBOURG ET CHYPRE...



Boudali



Confus de Canard



Pour une protection de la gouvernance



Abdellah Chankou



La nomination de Hassan Boubrik le 11 février à la tête de la CNSS marque le début de la mise en musique du projet de loi-cadre sur la protection sociale adopté en conseil des ministres. « Ce projet de loi-cadre se veut la pierre angulaire et le cadre référentiel pour la mise en œuvre de la vision royale perspicace dans le domaine de la protection sociale », a expliqué un communiqué du cabinet royal rendu public à l'occasion, qui a assimilé ce texte à une révolution sociale que le souverain avait annoncé dans son discours du Trône du 29 juillet 2020. « Le moment est venu de lancer, au cours des cinq prochaines années, le processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains, avait-il indiqué en ajoutant que « ce projet requiert une réforme rigoureuse des systèmes et programmes sociaux. »

Généralisation de l'assurance-maladie obligatoire, des allocations familiales et de l'indemnité pour perte d'emploi ; protection contre les dangers de la maladie et l'abandon scolaire et versement d'une pension à l'ensemble des retraités. Chantier ambitieux s'il en est, qui fait appel au principe de solidarité « dans ses dimensions sociales, territoriales, intergénérationnelles et interprofessionnelles » et dont il s'agit d'opérationnaliser les

Il s'agit aujourd'hui d'imaginer de nouveaux mécanismes en vue d'améliorer l'efficacité hospitalière qui laisse beaucoup à désirer pour des raisons liées à la mauvaise gestion, au sous-encadrement humain et à l'absence de motivation du personnel soignant.

dispositions dans l'anticipation et la rigueur nécessaires. L'objectif étant de protéger les couches les plus vulnérables dont la crise sanitaire a révélé au grand jour l'ampleur de la détresse et du dénuement. Au Maroc, il est fréquent que des retraités se retrouvent avec une pension de misère après plusieurs années de labeur. Sans oublier ces milliers de familles sans ressources qui ont des enfants à charge, qui cèdent à l'abandon scolaire ou basculent dans la délinquance faute de pouvoir prendre en charge leurs besoins qui sont souvent des droits : droit à la scolarité, à un logement décent et à une alimentation saine.

L'institutionnalisation de la solidarité nationale sur des bases solides suppose une bonne gouvernance qui hélas fait défaut à en juger par l'empilement dans la plus grande des déresponsabilisations et des déperditions les agences et les instances dé-

diées au social alors qu'il aurait été judicieux de les regrouper sous l'autorité d'une entité unique. Dans son discours du Trône du 29 juillet 2018, S.M le Roi Mohammed VI avait appelé le gouvernement à plancher sur la mise en place du « Registre Social Unique » (RSU), un outil d'enregistrement des familles nécessiteuses – qui tarde curieusement à voir le jour – histoire « d'induire un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme ». Il n'est pas en effet normal comme le souverain en a fait le reproche de manière claire et directe « que plus de cent programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter des dizaines de milliards de dirhams, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics ». La multiplicité des acteurs pour un seul programme et l'absence de coordination entre ces derniers représentent à coup sûr l'une des principales sources des mille et un dysfonctionnements qui minent la gouvernance dans ce pays. Une situation hautement préjudiciable, coûteuse en temps, en énergie et en deniers publics, qui engendre en plus un autre mal non moins terrible : la dilution des responsabilités du fait de leur imbrication.

« Pourtant, j'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale », avait ajouté avec sa perspicacité habituelle le chef de l'État dans son discours. Ce « quelque chose » qui manquait, le souverain vient d'y remédier avec la mise en place du projet de loi-cadre sur la protection sociale qui englobe aussi un volet non moins essentiel : la santé des plus fragiles. Au-delà de la décision d'intégrer les ramédistes dans le régime de l'AMO pour permettre un accès aux soins pour tous, le grand défi porte sans conteste sur une réforme en profondeur des systèmes de santé publique qui pâtissent de manière chronique d'un certain nombre de maux plusieurs fois diagnostiqués. Il s'agit aujourd'hui d'imaginer de nouveaux mécanismes en vue d'améliorer l'efficacité hospitalière qui laisse beaucoup à désirer pour des raisons liées à la mauvaise gestion, au sous-encadrement humain et à l'absence de motivation du personnel soignant. L'une des pistes à cet égard serait la mise en place d'un partenariat public-privé dont il convient de tracer les contours et les champs de collaboration avec les moyens à allouer et les objectifs à atteindre. L'efficacité sanitaire qui fait jusqu'ici défaut dans les hôpitaux est à ce prix. ●



Côté BASSE-COUR



Jouahri se convertit à la monnaie virtuelle

La création d'un e-dirham est envisagée sérieusement par Bank Al-Maghrib (BAM) alors que le patron de cette institution avait décrété il y a quelques années l'interdiction de la monnaie virtuelle au Maroc qu'elle avait qualifiée d'instrument spéculatif ! « Selon la théorie économique, le Bitcoin n'est pas une monnaie », avait déclaré, sûr de lui, Abdellatif Jouahri, lors de la traditionnelle conférence de presse qui fait suite au conseil du BAM,

tenu le mardi 19 décembre. Et d'expliquer sa pensée de banquier figé dans ses dogmes : « C'est un instrument hautement spéculatif. La meilleure preuve en est des hackers qui sont en train d'attaquer de façon invraisemblable les plateformes avec des pertes importantes », avait-il ajouté sur un ton sentencieux. Qu'est-ce qui a changé depuis pour que M. Jouahri change d'avis ? La progression inévitable des monnaies digitales et la montée fulgurante du Bitcoin qui a battu tous les records, sans doute. À défaut de pouvoir lutter contre la cryptomonnaie qui a l'air moins d'un effet de mode que d'une tendance lourde, il vaut mieux s'adapter à ce nouveau monde en gestation qui comme le covid n'en finit pas de muter... ●

ABDELLATIF JOUAHRI RÉFLÉCHIT À LA CRÉATION D'UN DIRHAM VIRTUEL

ON VA DEVENIR MILLIARDAIRE AVEC LE E-DIRHAM... VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE TOUT PERDRE COMME AU CASINO ?



Variant anglais

Le Maroc se protège

Et voilà le variant anglais qui débarque au Maroc en pleine campagne de vaccination. Il est arrivé chez nous avec un peu de retard mais il a fini par venir, porté et transporté par l'on ne sait quel canal... Mystère, mystère, mystère... Quelque 24 cas de cette souche, jugée plus contagieuse que la chinoise, ont été détectés dans le pays selon le ministère de la Santé qui a fait état de cette évolution épidémique inquiétante dans un communiqué diffusé dimanche 21 février. Les services de Khalid Ait Taleb ont indiqué « que le virus de la COVID-19 continue de sévir au pays », invitant la population à redoubler de vigilance. Pour l'instant, le dispositif de la veille génomique n'a détecté, à ce jour, aucun cas du variant sud-afri-

cain ni brésilien sur le territoire national, nous apprend le même communiqué dont les auteurs ne savaient pas à l'heure de sa diffusion que les têtes chercheuses épidémiques ont décelé un variant tunisien en circulation dans le pays de feu Bourguiba. Enfin, une souche maghrébine en attendant sa consœur serbo-croate ou thaïlandaise... On n'arrête pas la progression des mutants...

Pour se protéger contre ces invités indésirables qui voyagent incognito dans les bagages des touristes, le gouvernement marocain a décidé de suspendre à partir du lundi 22 février des liaisons aériennes avec un certain nombre de pays européens comme la Suisse, le Portugal, la Turquie. Le tourisme n'arrête pas d'être grippé... ●



Communiqué

« Dans le cadre de la maintenance régulière des infrastructures réseaux, une coupure volontaire du câble sous-marin Atlas Offshore, reliant Asilah à Marseille, a eu lieu le Vendredi 19/02/2021 pour une remise en service prévue le 25/02/2021. Cette opération vise à anticiper des problèmes de qualité de service et l'amélioration des performances.

Au cours de cette opération, tout le trafic international transitant par ledit câble a été basculé sur le câble sous-marin Loukkos reliant Asilah à Séville.

Certaines perturbations intermittentes de qualité de service ont été constatées, notamment la lenteur de la navigation sur Facebook, Instagram et sur WhatsApp.

Maroc Telecom a rétabli la situation le 22/02/2021 en soirée et ce bien avant la remise en service du câble sous-marin Atlas Offshore.

Nous tenons à présenter nos excuses pour la gêne occasionnée. »

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (20)

De génération en génération...

Les temps changent ... ou, à vrai dire, c'est nous qui changeons, le temps est linéaire, relatif et éphémère ; il ne fait que passer tandis que nous, nous le subissons.

Mais il fut un temps où la vie ne nous gâtait pas tellement ; notre environnement manquait terriblement d'options, nos caprices et envies étaient tyrannisés et nous étions continuellement tiraillés entre deux notions des plus révoltantes, le bien et le mal. Nous voulions être des héros mais on nous fauchait l'herbe sous les pieds, et on s'est dit que ce n'était plus la peine d'essayer d'être des héros, surtout quand on n'est pas de leur trempe. Nous n'étions pas comme Dieu a voulu nous faire, mais plutôt comme le système a voulu que nous soyons.

Et alors le truc le plus déconcertant c'est qu'il arrive parfois que le courage et l'ambition zappent des générations, juste parce qu'elles ont été sceptiques et dégonflées, surtout quand les objecteurs de conscience et les collabos s'y mettent aussi. De là, nous faisons tous - à de rares exceptions près - partie de ces générations qui se sont fait déposséder de certains principes fondamentaux. Toutefois, la routine nous berce et nous empêche de nous égarer pour faire de nous des résignés qui acceptent les choses telles qu'elles sont. On admet que finalement chacun devrait s'acquitter de son rôle assigné dans cette vie sans avoir à emmerder le monde.

Nous savons tous que la conscience humaine est l'une des choses les plus bouleversantes de l'humanité. Nous sommes devenus trop conscients de nous-mêmes. Nous nous autocensurons ; il y a longtemps, la psychanalyse a révélé que la conscience est le censeur du moi.

Beaucoup diront que si parfois ce qui est dit ou écrit peut paraître exagéré ou subversif, les intentions et les motivations restent légitimes. Toutefois, les divergences d'opinions et de convictions font que nous commençons à relativiser au lieu de monter sur nos grands chevaux.

Dans cette confrontation, il y a deux antagonistes, les censurés et les censeurs ... pour les censurés, les malheureux, à force de s'approcher des flammes, ils se brûlent et si le mal est fait, ils finissent comme des boucs émissaires ou des victimes expiatoires. Alors là, pas de quartier et pas de place pour les bonimenteurs, les têtes brûlées et les kamikazes.

Pour les censeurs, c'est dantesque : personne ne peut se retrouver en haut d'une pyramide sans avoir à censurer ou à se salir la conscience ou les mains. Ces gens-là font tous partie de ce fameux système qui s'obstine à s'engraisser de l'instinct de (sur) vie de notre espèce, déjà en émoi avec sa conscience.

Quiconque juge à chaque instant et prétend dire la vérité, laquelle, d'ailleurs, n'a rien à voir avec la justice et le droit ; nous mentons tous en fabriquant des spirales de mensonges avec quelques bribes de vérité et que tout le monde s'empresse de gober.

Nous croyions en des valeurs d'engagement et d'intégrité, mais c'est juste des conneries parce que nous ignorons totalement la façon dont fonctionne ce monde où rien n'est irrévocablement résolu, juste parce que c'est censuré.

Si on se met à faire le plaidoyer de la conscience humaine, ça risque de mal finir, alors arrêtons d'idéaliser trop les choses. Il est vrai que nous avons tous un devoir envers notre environnement, mais de toute évidence, personne ne pourra changer le monde, par contre c'est le monde qui nous changera tous.

Nous sommes les témoins de ce que nous voyons, pas de ce que nous savons ; tout le monde en sait des choses toutes faites, et si quelqu'un pense qu'on peut obliger un torrent ou une rivière à capituler et à se retourner, eh bien qu'il essaye de nager contre leurs courants. ●

Lahcen Ouasmi, Casablanca, 23 février 2021.

l.ouasmi@flbenmsik.ma



Côté BASSE-COUR



Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (32)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. Jnaynar Lotti, comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les Autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé.

Le 11 décembre 1916, Lyautey reçoit un télégramme du premier ministre français Aristide Briand lui proposant le poste de ministre de la Guerre. Lyautey hésite beaucoup à cause de la situation qui s'est tendue au Maroc avec l'arrivée par sous-marin d'émissaires allemands auprès d'Ahmed Al-Hiba, le fils de Maa Al3aynine qui s'est autoproclamé sultan à Tiznit, comme son père l'avait fait avant lui. Al-Hiba a gagné un allié puissant en la personne de Madani, le chef de famille des Glaoui. La France est en guerre contre ses propres Chleuhs : les Teutons. La situation est catastrophique et les pertes énormes ; Lyautey, économe en vies humaines, a parlé de « gaspillage effréné et désordonné ». Il a des doutes sur les capacités de ses collègues et ne fait aucune confiance aux politicards parisiens qu'il nomme « cette race ». Il finit par accepter l'offre d'Aristide Briand. Lyautey s'efforce de mettre sur pied un pilotage centralisé de l'administration de la guerre. Dès son arrivée à Paris, Lyautey va faire l'objet d'une campagne insidieuse menée par la Gauche qui le présente comme une sorte de Napoléon Bonaparte de retour d'Égypte, prêt à fomenter un coup d'État militaire. Il irrite les politiques paralysés par leur cerveau binaire qui n'arrive pas à mettre Lyautey dans une case : un type de droite qui affiche des préoccupations sociales ! Son refus de faire du Maroc une colonie française est un reproche récurrent. Lors du débat parlementaire voulu par l'opposition, rendue furieuse par le choix du responsable de l'aviation que Lyautey vient de créer. Les "parlementaires" empêchent Lyautey de prononcer son discours par une bronca de grande ampleur. Lyautey quitte la tribune et démissionne le soir même après avoir dit à Guillaume de Tarde, un périgourdin de Sarlat qui a vécu plus que centenaire (1885-1989) : « Tu avais raison, je n'ai jamais rien compris à cette race ». Lyautey envoie tout de même le texte du discours qu'il n'a pas pu prononcer aux responsables politiques ; seul le président français Gaston Doumergue répond qu'il l'approuve entièrement. Combattu depuis des mois avec acharnement par Clemenceau, meneur des jusqu'aboutistes, Aristide Briand démissionne deux jours plus tard. Clemenceau et Briand étaient adversaires durant la Première Guerre mondiale. Clemenceau a dit de Briand qu'il était un « imbécile ». L'offensive déclenchée contre les Allemands en avril sera, comme l'avait prévu Lyautey, un désastre ! À la fin du mois de mai 1917, les politicards parisiens décident d'appliquer les idées de Lyautey sur l'unité de commandement, en appelant Foch au commandement suprême des armées et Pétain au poste de chef d'état-major général chargé de faire le lien avec les Alliés. On avait pourtant en janvier 1917 refusé à Lyautey la création de ce poste de chef d'état-major général, sans doute parce que le candidat qu'il proposait ne plaisait pas aux politicards parisiens. Clemenceau, revenu au pouvoir à la fin de l'année 1917 et dont les relations avec Lyautey ont été le plus souvent conflictuelles, avalise ces décisions et pour certaines les renforce. À partir de cette année 1917, la France va encourager la culture du blé au Maroc pour compenser le déficit de la production française car tous ses paysans ont été envoyés aux abattoirs en chantant la Marseillaise jusqu'à ce qu'un « sang impur abreuve leurs sillons » : de 4 000 hectares marocains labourés en 1917, la surface est rapidement passée à 6 000 en 1918, puis 44 000 en 1924, 70 000 en 1925, avant de se stabiliser 71 000 en 1926. ● (A suivre)

Bourgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Le vaccin Sinopharm est toujours en phase d'essais !

Le vaccin chinois Sinopharm est toujours en phase 3 des essais cliniques. Autrement dit, la sérologie des 6 mois n'est pas encore terminée. Ce qui n'a pas empêché les autorités sanitaires nationales de recourir à ce vaccin dans la campagne de vaccination de la population ! Selon le site Médias24 qui cite le Pr. Redouane Abouqal (investigateur principal et coordinateur national des essais cliniques phase 3 au Maroc), la phase 3 des essais cliniques du vaccin chinois qui coûte la peau des fesses (1 234 dirhams les deux doses) se poursuit et va durer une année. Commencée en octobre 2020, elle prendra fin dans près de 6 mois. Les prélèvements sanguins des 6 mois seront effectués dans les quelques jours qui suivent, pour être envoyés en Chine indique-t-il. Les tests cliniques en cours au Maroc incluent 600 volontaires et se déroulent dans trois centres de santé, dont deux à Casablanca et un à Rabat. ●

LÉGISLATIVES : LE PJD REDOULTE UN LOURD VOTE-SANCTION

PITIÉ, LAISSEZ-NOUS ENCORE VOUS ABUSER...!



Covid-19

Qui remportera la coupe du monde des injections ?

La courbe de la mortalité due au coronavirus à l'échelle planétaire lors des premières semaines de 2020 a cédé la place à un hit-parade des bons élèves de la vaccination. La situation épidémiologique n'est plus abordée sous l'angle du nombre de morts ou de contaminés dont les États-Unis détiennent toujours le triste record derrière le Brésil et certains pays européens. Désormais, les pays sont engagés dans une course à la vaccination qui ressemble à une coupe du monde des injections. Pour le moment, ce sont les deux grandes puissances mondiales qui mènent la course en tête : les États-Unis et la Chine suivis de l'Union européenne, la Grande-Bretagne, l'Inde et Israël. Toutefois, rapporté à la population du pays, c'est l'État hébreu qui mène une campagne avancée avec 7,36 millions de



doses administrées. Dans ce classement où le Canada figure à la 20ème position, le Maroc pointe le 22 février à la 17ème place avec près de 3 millions de vaccinés. Ce qui est honorable pour un pays en développement. À la date du 22 février, le nombre de vaccinés à travers le monde a dépassé la barre des 200 millions. Ce qui est insignifiant par rapport aux 7 milliards d'âmes que compte la planète. Ce qui signifie que la compétition n'en est qu'à ses débuts et le chemin est encore long et incertain avant la montée sur le podium et le décrochage du grand trophée : l'immunité collective mondiale qui permettra aux humains, qui en ont ras-le-bol des mesures de restrictions qui s'éternisent, de reprendre une vie normale. Pourvu que le festival des variants qui déferle sur la planète ne gâche pas la fête... ●

Crainte de nouveaux variants : le Maroc suspend ses liaisons aériennes avec plusieurs pays européens

ENCORE ! C'EST TOUJOURS CE FOUTU VIRUS QUI VOYAGE



OCP Group et l'Esith filent du bon coton

OCP Group (Act4Community) a annoncé la signature d'un partenariat avec l'École Supérieure des Industries du Textile et Habillement (Esith). Objectif : Apporter l'expertise technique et managériale nécessaires en matière de haute couture aux coopératives de textile riveraines de Jorf Lasfar. En vertu de ce partenariat qui bénéficie à 500 femmes et jeunes de la région, l'Esith assure un accompagnement tout au long de la chaîne de valeur des coopératives depuis l'étude de marché, jusqu'à la commercialisation. Depuis le début de la crise sanitaire, le programme #Act4Community apporte un appui solide aux coopératives de la filiale textile de Jorf Lasfar pour professionnaliser cette filière. ●



Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC

Le Parti du bon sens (61)

Le chanteur nocturne...



Par Nouredine
Tallal

Lhaj Miloud écoute, les yeux mi-clos, l'homme entonner à nouveau dans le silence nocturne une vieille chanson égyptienne... « L'artiste » était un clochard qui traînait souvent dans les rues à cette heure incongrue de la nuit... Mais un clochard qui interprétait divinement une des plus belles

chansons de feu Abdelhalim Hafed surnommé « le rossignol brun »... Une chanson inusable qui n'avait pas pris une ride, et qu'appréciait toujours autant les jeunes de sept à soixante-dix-sept ans... Ce n'était pas la première fois que ce pauvre hère traînait sous les fenêtres des immeubles de la résidence, fredonnant à chaque fois la même chanson... Sa chanson ! Une chanson qui l'avait sans doute marqué à vie ! Tous autant que nous sommes, nous avons été bercés, dès notre plus jeune âge, par de douces mélodies que nous chantaient nos mères ou nos grands-mères, des complaintes merveilleuses qui nous rassuraient, et nous faisaient basculer doucement dans le monde merveilleux des rêves d'enfants... Qui éloignaient les jnouns, et chassaient nos terreurs enfantines...

Et toute notre vie a été rythmée par des chansons... Des chansons douces, qui éveillaient notre sensibilité naissante... Des chansons burlesques, qui se moquaient des puissants... Des chansons « kleenex », qui durent le temps d'une saison... Des chansons sentimentales, qui ont accompagné nos émois d'adolescents... Des chansons d'amour, qui déchirent le cœur des jeunes et des moins jeunes ! Comme « 9arriatte al fingane », qu'interprétait d'une voix déchirante le visiteur nocturne sous la fenêtre de Lhaj Miloud... Il faut dire qu'elle remuait en lui des émotions qu'il croyait enfouies à jamais au plus profond de son être... Visiteur nocturne dont la vie antérieure avait sans doute été brisée par un amour impossible, et pour lequel le temps était désormais suspendu... Ne restait plus que souvenirs et chagrins, et l'alcool pour seule consolation... Comme pour ce troubadour de la nuit, tous les moments importants de notre vie ont été marqués par des chansons... Qui peuvent émouvoir, faire rire ou pleurer... Comme les chansons patriotiques qui donnent du courage, et qui vous transforment n'importe quel homme en valeureux combattant... Qui font que des hommes vont à la mort, le sourire aux lèvres et la fleur au fusil... Chants de guerre et roulements de tambour jettent les uns contre les autres des hommes qui auraient pu être amis... Le salut au drapeau se fait aussi au rythme d'une chanson... Il y a aussi les chansons des ultras qu'on chante à tue-tête dans

les arènes sportives pour encourager son équipe, et lui faire donner le meilleur d'elle-même... Ou pour dénoncer la prétendue impartialité de l'arbitre ! Des chants repris en chœur par des milliers de poitrines unies dans l'amour de leur équipe, et qui se transforment parfois en hymnes à la liberté, et en appels de détresse d'une jeunesse frustrée et désorientée...

Il y a les chansons révolutionnaires, qui fédèrent et transcendent, comme « le temps des cerises », « la Marseillaise » ou encore « bella ciao », la chanson de la résistance italienne... Il y a les chansons nostalgiques, qui nous ramènent loin en arrière, vers un passé idéalisé... Et les chansons religieuses, aussi... Qui peuvent apaiser et unir... Mais qui peuvent aussi louer le martyr, glorifier la mort, et appeler à la guerre sainte... La lecture des livres sacrés ne se fait-elle pas en chantant ?

Il y a les chansons intemporelles, inoubliables... Les sérénades andalouses restent encore de nos jours les plus belles histoires d'amour, ayant su traverser le temps et toucher petits et grands, riches et pauvres, juifs et musulmans... Oui, il y a mille et une chansons... Des chansons dont, parfois, nous ne comprenons pas la langue, mais qui, au-delà des mots, nous bouleversent par la beauté et la douceur de leurs mélodies...

Et puis, il y a LA Chanson ! Chacun la sienne... Celle qui nous a bouleversés la première fois que nous l'avons entendue... Celle que nous fredonnons, seuls ou à deux... Celle que nous aimons écouter à chaque occasion... Et même quand l'occasion ne s'y prête pas ! Celle qui provoque toujours en nous le même ravissement... Celle que nous voudrions écouter encore une fois... Une dernière fois avant le grand voyage !

Lhaj Miloud se demande qui est ce chanteur inconsolable, quelle avait été son histoire, et s'il avait une famille... L'homme restait parfois plus d'une heure, couché à même le sol, sa bouteille d'alcool à la main, pour seul compagnon... Personne ne lui avait jamais demandé de partir... Il faisait désormais partie du décor... Pendant plusieurs années, on a entendu sa voix... Elle plongeait les uns et les autres dans le même ravissement ou réveillait de vieilles blessures... Et puis un jour, il n'est plus venu... On l'a attendu en vain plusieurs semaines... Personne ne le connaissait... Personne n'a jamais su ce qu'il était advenu de lui... Mais tout le monde a eu un pincement au cœur, comme si, désormais, quelque chose allait leur manquer... Sans doute avait-il quitté le monde des vivants en chantant, une ultime fois, sa chanson préférée... Et chacun s'est dit que, si c'était le cas, ce serait une bien belle mort... Adieu, l'artiste ! Puisses-tu trouver enfin le repos éternel... ●

Maroc Telecom : Résultats opérationnels au 31 décembre 2020 conformes aux objectifs

« Sur l'année 2020, le groupe Maroc Telecom affiche des résultats opérationnels conformes aux objectifs. Grâce aux efforts continus de maîtrise des coûts et aux multiples innovations, le groupe maintient ses marges, démontrant ainsi sa résilience et sa forte capacité à s'adapter aux conditions imposées par une crise sanitaire et économique inédite. Au Maroc, malgré les effets de cette crise et une forte pression concurrentielle, les investissements importants réalisés dans le Très Haut Débit confortent son leadership et sa position d'opérateur pionnier. À l'international, le groupe a fait le choix de réunir les différentes filiales sous une identité visuelle commune « Moov Africa » qui reflète la dynamique de leur croissance. Le chantier de digitalisation engagé par le groupe se poursuit et a démontré son efficacité face à un environnement contraignant imposé par la pandémie. » a expliqué Abdeslam Ahizoune, le président du Directoire de Maroc Telecom à l'occasion de la publication du communiqué relatif aux résultats consolidés du groupe à fin 2020. La base clients du groupe progresse de 8,1% en 2020, pour atteindre près de 73 millions de clients, grâce notamment à la croissance des parcs des filiales Moov Africa et du Fixe au Maroc. Le chiffre d'affaires se situe à 36 769 millions de dirhams, en hausse de 0,7% (-0,8% à base comparable). La hausse du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc com-



Abdeslam Ahizoune.

pense le ralentissement des activités Mobile au Maroc, fortement impactées par le contexte concurrentiel. Sur le seul quatrième trimestre et malgré la baisse des terminaisons d'appels Mobile au Maroc en décembre 2020, le chiffre d'affaires affiche une hausse de 0,7% (+0,4% à base comparable), grâce notamment à la hausse soutenue des activités des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc. S'agissant du résultat opérationnel avant amortissements ajusté (EBITDA), à fin décembre 2020, il s'établit à 19 100 millions de dirhams, en hausse de 0,9% (+0,5% à base comparable). Le taux de marge

d'EBITDA ajusté s'établit à 51,9%, en hausse de 0,1% (+0,7% à base comparable), une progression qui souligne une maîtrise rigoureuse des coûts.

Côté résultat opérationnel ajusté (EBITA), à la même échéance, il s'élève à 11 598 millions de dirhams, en hausse de 0,8% à base comparable, grâce à la progression de l'EBITDA. Le taux de marge d'EBITA ajusté s'établit à 31,5%, en hausse de 0,5% à base comparable. Le résultat net ajusté part du groupe ressorti par contre en légère baisse de 0,4% à base comparable. Les investissements hors fréquences et licences ont enregistré une baisse notable de l'ordre de 38,3% sur un an. L'opérateur historique s'est adapté au contexte de crise sanitaire en orientant son effort d'investissement vers la demande grandissante en accès Internet Fixe, les extensions des infrastructures Data, et la qualité de service. Cet effort d'investissement représente 9,0% du chiffre d'affaires, soit un niveau conforme avec l'objectif annoncé sur l'année.

Quant au Cash Flow, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés s'améliorent de 17,8% à base comparable, pour atteindre 15 719 millions de dirhams en raison essentiellement de la baisse des investissements. Au 31 décembre 2020, la dette nette consolidée du groupe Maroc Telecom représente 0,8 fois l'EBITDA annuel du groupe. Un indicateur qui souligne la bonne santé financière du groupe. ●



Le Maigret DU CANARD



Le Maroc légalise enfin le cannabis à usage thérapeutique

Une filière prometteuse en herbe

Après plusieurs années d'hésitation, les autorités marocaines ont fini par autoriser l'exploitation du cannabis à des fins médicales. Une révolution douce qui ouvre des perspectives intéressantes pour l'économie nationale.

Jamil Manar

Enfin, le Maroc a sauté le pas de la légalisation du cannabis à des fins médicales. Un projet de loi devrait être discuté en conseil du gouvernement de ce jeudi 25 février. Une agence publique sera créée en vue de centraliser les achats de la plante précieuse, destinés aux transformateurs agréés dans un but purement thérapeutique. Ceux qui croient que cette décision, sans précédent, est de nature à leur ouvrir la voie d'une reconversion libre de toute contrainte en sont pour leurs frais. La culture du cannabis, dont le commerce et l'usage à des fins récréatifs sont toujours interdits, restera limitée à la région historiquement productrice, à savoir le nord du pays. Une révolution. Fini le climat de clandestinité et de peur des autorités où se cultivaient les champs du fameux haschisch. Désormais, on cultivera le cannabis comme on cultive le blé. À ciel ouvert. Au vu et au su de tous.

Le changement de braquet des pouvoirs publics marocains à l'égard de la plante la plus controversée est aussi une victoire pour les défenseurs du cannabis thérapeutique. Ce changement fait suite à la décision adoptée, le 3 décembre 2020, par la commission des stupéfiants des Nations unies (CND) lors de sa 63e session. Celle-ci avait statué favora-

blement sur l'avenir juridique de cette drogue douce : 27 membres se sont prononcés en faveur de sa reclassification, 25 autres se sont exprimés contre et une personne s'est abstenue. Il s'agit d'une grande victoire pour les partisans du cannabis et ses consommateurs invétérés aux quatre coins du monde, vu que la plante, ainsi que sa résine, étaient jusqu'à présent considérées comme des substances favorisant fortement l'abus et ayant un très faible intérêt médical.

Dynamique

Ce changement de classification est conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui s'était appuyée sur des études scientifiques pour émettre un avis favorable à l'utilisation du cannabis. Celui-ci est utilisé depuis plusieurs années dans la conception de médicaments à l'instar de l'opium ou la morphine. Reste à obtenir la même requalification au niveau du droit international qui le considère comme un stupéfiant frappé d'interdiction et dont le commerce est considéré comme un trafic illicite.

La légalisation du cannabis thérapeutique par le gouvernement Al Othmani ouvre des perspectives prometteuses pour le Maroc qui compte parmi les plus gros producteurs mondiaux du cannabis. Alors que beaucoup de pays ont dépen-



nalisé depuis longtemps la culture et la commercialisation du cannabis à des fins thérapeutiques, les autorités marocaines avaient hésité à s'engager sur cette voie malgré l'appel du Parti Authenticité et Modernité (PAM) qui est allé jusqu'à déposer un projet de loi sur un usage contrôlé du cannabis.

Or le Maroc ne pouvait pas rester en dehors de cette dynamique et se couper d'une manne fabuleuse alors que de nombreux pays y compris dans le continent africain se sont déjà lancés dans le business du cannabis médical. Le Lesotho, un petit pays de 2,1 millions d'habitants, est devenu en 2017 le premier pays africain à donner son feu vert pour la culture du cannabis médical. Un an plus tard, c'est au tour de l'Afrique du Sud qui est allé jusqu'à légaliser, sur décision de sa Cour constitutionnelle, la consommation de la marijuana récréative. Le 16 décembre 2019, le gouvernement zambien décide à son tour d'autoriser la culture du cannabis sur son territoire tout en affichant sa volonté de l'exporter à des fins médicales et économiques. Classé au rang de 4e producteur mondial de haschich par l'ONU, en 2017, le Liban désireux de relancer son économie ravagée qui pourrait profiter d'un milliard de dollars chaque année

au titre de l'export de la plante très précieuse dont Israël voisin a déjà dépénalisé l'usage thérapeutique du cannabis.

En pleine expansion, le business du haschisch est appelé à se développer dans les années à venir. Selon une étude du cabinet Arc View Market Research, le cannabis à des fins thérapeutiques a réalisé aux États-Unis - qui en interdit cependant l'usage récréatif à l'échelle fédérale - un chiffre d'affaires de 6,9 milliards de dollars en 2016, soit 30 % de plus qu'en 2015, et pourrait générer 21,6 milliards de dollars d'ici 2021. Une manne fabuleuse qui fait saliver bien des pays, au rang desquels figure le Canada. La légalisation du cannabis par ce pays de l'Amérique du nord en octobre 2018 a ouvert un créneau porteur pour la commercialisation du cannabis thérapeutique, de bien-être et récréatif. Une poignée d'entreprises comme Aphria, Cronos, Canopy Growth, Aurora Cannabis, OrganiGram, Canntrust et Tilray ont investi le secteur et œuvrent sans relâche pour mettre au point une gamme de produits dérivés afin de conquérir de grandes parts de marché à l'export. Principale cible : le marché américain où son usage médical est autorisé dans pas moins de 30 États. Dans cette optique, bien des sociétés ont pris les devants et

Un nouveau filon...

La légalisation du cannabis médical et la structuration des filières de production pourraient permettre au Maroc de récolter quelque 100 milliards, à en croire un rapport récent publié par l'institut Prohibition Partners. En ces temps de disette financière provoquée par la crise sanitaire liée au Covid-19, une telle manne ne se refuse pas. Les clients étrangers vont certainement de se bousculer au portillon, surtout que le cannabis marocain est réputé pour sa qualité.

Ce même centre, qui a évalué le potentiel africain du marché du cannabis médical à quelque 7 milliards de dollars, indique sur la foi des chiffres de l'ONU que 80% de la production nationale du cannabis étaient destinés à l'export en 2017, alors que les 20% restants sont dédiés à la consommation locale. Le cannabis à usage récréatif au Maroc procède d'un phénomène culturel bien enraciné dans les mœurs des habitants du nord du pays qui fument le fameux sebsi. Ce qui fait que plusieurs adeptes de cette plante qui fait planer ne comprennent pas pourquoi sa consommation a été criminalisée. Peut-être parce que le cannabis est plus destructeur que les business des armes et de l'alcool par exemple. ●



Le Maigret DU CANARD



commencent déjà à nouer des alliances stratégiques, investissent à tour de bras dans la R&D, déposent des brevets et mettent au point des produits innovants. Dans cette bataille commerciale aux enjeux financiers colossaux, les techniques marketing sont également mobilisées en vue de créer des marques de confiance et contribuer à modifier la perception négative du cannabis chez le client. La science du cannabis est en plein essor. Les entreprises de l'industrie du cannabis se sont offert les services des scientifiques de la question les plus en vue (génétique, métabolisme, santé, techniques horticoles et industrielles). Il y a beaucoup de blé à ramasser. Il fut juste oser et cultiver la bonne approche.

Maladies

En France, l'idée du cannabis thérapeutique fait sérieusement son chemin. Le pays va expérimenter durant deux ans son usage à partir du premier semestre 2020 suite à une décision adoptée en novembre 2019 par l'Assemblée nationale. Une décision qui devrait soulager de nombreux malades souffrant de certaines pathologies pour lesquels les remèdes classiques sont devenus inopérants. Le Canada l'a bien compris qui autorise ses patients atteints de certaines maladies incurables comme le sida ou de cancer à fumer un joint ! En Australie, le cannabis à usage médical est légal depuis 2016. Il fait même partie des pays à avoir autorisé son exportation en 2018.

Dans l'Union européenne (UE), 21 pays sur 28 autorisent, à des degrés divers, le cannabis à usage thérapeutique. Dans ce domaine où la France est à la traîne, force est de reconnaître que les Pays-Bas ont été le précurseur, en permettant dès 2003 aux personnes atteintes de maladies graves (sclérose en plaques, sida, cancer, syndrome de la Tourette...) ou de douleurs chroniques, de se procurer en pharmacie des médicaments à base de cannabis, sur présentation d'une ordonnance médicale.

En Allemagne, le cannabis thérapeutique est libre en vente depuis 2017. «Les patients pour lesquels toutes autres possibilités de traitement ont été épuisées peuvent obtenir une prescription médicale pour des fleurs de cannabis séchées et des extraits de qualité standardisée, délivrés en pharmacie», indique l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) dans un rapport datant de décembre 2018.

Pour sa part, le Royaume-Uni qui a rejoint en novembre 2018 les pays ayant légalisé ce type de cannabis, qui y est prescrit par des médecins spécialistes sous forme de pilules ou d'huile mais pas sous forme de joint. En Italie, la marijuana est une affaire de l'armée qui en assure la production ; en République tchèque, la prescription et la délivrance du cannabis sont très restrictives ; en Macédoine du Nord, le cannabis est en vente libre sans ordonnance. En Norvège, l'usage thérapeutique n'est pas ouvert à tout le monde. Les autorités étudient les demandes d'autorisations au cas par cas. ●

Un boucher pas bête du tout...

Un boucher avait été arrêté dans la bonne ville de Fès... Motif : il vendait à ses clients du khlii... Quoi de plus normal, me direz-vous, la vieille cité impériale étant connue pour ses traditions culinaires séculaires...

Sauf que la recette du khlii (viande boucanée) en question était, avouons-le, un peu spéciale... Puisqu'elle était faite à base d'un mélange de viande d'âne et de mulet... En respectant un savant dosage que notre boucher indélicat était probablement le seul à connaître... Les affaires marchaient bien, et la clientèle appréciait... Une clientèle connaisseur, rapidement conquise, et de plus en plus nombreuse, le bouche-à-oreille aidant, comme toujours, à merveille, dans nos merveilleuses contrées... Hélas, notre sympathique commerçant qui fabrique des délices finit par se faire prendre bêtement, comme un vulgaire amateur... Comme un âne, serais-je tenté de dire, si je n'appréhendais de sombrer dans la facilité... Sans doute, dénoncé par un mauvais perdant, un concurrent jaloux qui aura vite fait de le dénoncer à notre kommandantur locale, le vigilant moquaddem ! Lequel aura manqué de vigilance sur ce coup, puisque de mauvaises langues pourraient laisser entendre qu'il comptait parmi les fans inconditionnels du désormais célèbre boucher, en fin gourmet qu'il était ! Et c'est ainsi que prit fin une courageuse mais éphémère aventure entrepreneuriale qui aurait pu connaître un meilleur sort... À condition d'avoir vu le jour dans des pays moins coincés, et de revendiquer haut et fort la propriété intellectuelle de son produit, avec dépôt de brevet à l'appui... Après tout, les habitudes alimentaires varient considérablement d'une région du monde à une autre, et l'on ne devrait les juger que sur une appréciation scientifique, basée sur leurs seuls apports nutritionnels... Certes, bouffer de l'âne sous forme de khlii pourrait s'apparenter chez nous à une forme de cannibalisme qui ne dit rien qui vaille à nos amis chinois qui se sustentent de pangolins et autres chats et chiens. Ce qui n'en fait pas pour autant, loin s'en faut, des gens bêtes... Khlii à base de viande canine ! Voilà une recette originale à exporter dare-dare au pays de Mao Tse-toung. ●

N. Tallal

Vers la suppression de la liste nationale des jeunes

La vieille garde fait de la résistance

Les députés seront appelés dans le cadre de la prochaine session extraordinaire à se prononcer sur un projet de loi organique qui n'est pas à leur goût. Et pour cause... Proposé par le ministère de l'Intérieur, ce texte prévoit la suppression pure et simple de la fameuse liste nationale des jeunes qui divise les partis politiques. Censée garantir la représentativité des jeunes au sein du Parlement, le dispositif en question, à l'instar de pleines d'idées nobles, a été dévoyé, tournant dans les faits à une rente politique distribuée aux proches des chefs des partis et leurs copains et coquins surtout en l'absence de critères de méritocratie clairs et précis. Qui met en avant sa fille, sa cousine, le copain de son frère, son fils ou son neveu... Une vraie affaire de famille et d'amis... Contrairement à la liste des femmes, la liste des jeunes à la sauce marocaine ne répond pas à un principe universel, et la logique voudrait que les jeunes se présentent au suffrage universel pour se faire élire et non pas bénéficier d'un quota pour siéger sous la coupole. Or, les partis politiques accordent rarement l'investiture aux jeunes candidats, préférant miser sur les professionnels des élections dotés d'arguments assez concrets pour

décrocher leurs sièges. Dans la réalité, la compétence, la rigueur et la probité ont très peu de place et servent juste à meubler des discours creux de certains dirigeants politiques allergiques au changement et au rajeunissement qu'ils considèrent comme une menace pour leurs positions acquises. Le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit qui l'a bien compris veut secouer le cocotier en poussant les partis à devenir attrayants et à abandonner les vieilles pratiques qui ont alimenté la désaffection des jeunes à l'égard de la chose politique. La vieille garde, qui a peur du nouveau, finira-t-elle par dégaîner pour permettre à la jeune garde de prendre du grade ? Tout un programme. Excepté le RNI, qui a décidé de jouer la carte des jeunes, en œuvrant pour les impliquer dans la gestion des affaires de la cité et du pays, les autres partis veulent toujours resservir la même soupe insipide concoctée avec les notabilités locales et les techniciens des batailles électorales qui possèdent des matelas de voix leur garantissant, indépendamment des critères de compétence et de moralité, d'être élus et réélus... Après, on s'étonne pourquoi les jeunes se détournent de la politique et boudent les urnes... ●

SUPPRESSION DE LA LISTE DES JEUNES



Al Akhawayn, repaire de dealers ?

Un étudiant de l'université Al Akhawayn a été arrêté en possession d'une « quantité importante » de Haschich. Selon Abdessamad Fatmi, doyen des Affaires Estudiantines, cette arrestation a été rendue possible grâce à la politique de vigilance et de tolérance zéro pratiquée par l'université payante d'Ifrane.

« L'étudiant-dealer, qui a été expulsé après être passé en conseil de discipline, a été mis entre les mains des services de la police d'Ifrane pour

complément d'enquête... » explique-t-il. Ce qui chiffonne dans cette histoire, c'est « l'importante quantité de stupéfiants » (5 kg) qui sous-entend que le cannabis saisi n'était pas destiné à la consommation personnelle de l'étudiant indélicat mais à la revente, et s'il y a commerce il y a donc clients. Al Akhawayn serait-elle un lieu plus propice au cannabis récréatif qu'aux études ?

Pour créer une ambiance studieuse, les étudiants recourent-ils à la fumette ? ●



Le Maigret DU CANARD



Les facettes inesthétiques d'une chirurgie

Dans la course folle à la perfection du corps, pas de limite éthique qui vaille. Ceux qui sont prêts à tout pour soigner leur paraître se lancent à corps perdu dans des interventions qui tournent souvent au massacre...

Ahmed Zoubair

Il a fallu une émission de TV, diffusée dimanche 7 février sur TF1 et consacrée à la chirurgie esthétique au Maroc, intitulée, « Maroc, la folie du bistouri » pour que les chirurgiens plasticiens du cru sortent de leur mutisme via la Société marocaine de chirurgie plastique réparatrice et esthétique (SOMCPRE). Dans un communiqué rendu public, cette association a exprimé son indignation en pointant « la représentation qui a été donnée dans ledit reportage » qui à ses yeux ne reflète pas « la réalité de la chirurgie plastique réparatrice et esthétique telle qu'elle est exercée au Maroc ». Les membres de ce syndicat ont également indiqué exercer leur métier dans le respect des « règles de sécurité » en vigueur dans le monde.

Passons sur les clichés et autres stéréotypes véhiculés dans ce reportage qui a fait le buzz et dont les médias français ont du mal à se défaire dès qu'il s'agit d'aborder un sujet en relation avec le Royaume. Affaire de paternalisme post colonial certainement !

Corps parfait

Ceci étant, le Maroc n'a pas échappé à la mode de la chirurgie esthétique qui n'est plus l'apanage de la société libanaise et du monde occidental. L'occidentalisation des esprits et des modes de vie, conjuguée à la médiatisation de cette industrie de la beauté, a contribué à son essor spectaculaire au Maroc. A telle enseigne que la pratique ne se limite plus seulement à une clientèle select formée essentiellement des stars et des femmes de la bourgeoisie. Dans la course au corps parfait où toute considération morale ou religieuse est mise à part, rien n'est trop chère pour refaire sa poitrine, faire grossir ses lèvres ou s'offrir une MBL, pour Moroccan Butt Lift, une opération chirurgicale popularisée



La chirurgie esthétique ne fait pas que des miracles.

au Brésil, baptisée Brazilian Butt Lift (BBL). De plus en plus prisée par des jeunes filles issues de divers milieux sociaux y compris des milieux modestes qui rêvent d'un postérieur proéminent dans une silhouette longiligne, cette technique consiste à prélever de la graisse dans une autre partie du corps, généralement le ventre, pour l'incorporer dans les fesses.

« Non, il n'est pas nécessaire d'avoir le nez de Cyrano pour éprouver le besoin de se cacher aux yeux du monde (...). Changer de nez peut alors tout changer », clame en préambule le site d'une chirurgienne esthétique de Marrakech qui ajoute : « On peut pratiquer cette intervention à partir de 16 ans. Beaucoup d'adolescents vivent très mal les anomalies de l'image corporelle (...) ».

Nous sommes bel et bien dans la dictature du corps et surtout des apparences. Moins que par nécessité que par confort. Ainsi de la nymphoplastie ou labiaplastie qui correspond au nom médical de l'opération, réalisée sous anesthésie locale, consistant à réduire les petites lèvres (petites lèvres tombantes) du vagin. Pas besoin d'aller à l'étranger, désormais, ce genre d'opérations se fait au Maroc où les médecins spécialisés ont bien mesuré l'importance du filon. Une affaire juteuse. Certains experts s'inquiètent de la demande grandissante sur de telles interventions. Selon eux, la diffusion notamment via les films X d'une norme esthétique provoque des complexes chez certaines femmes ou adolescentes.

Certains sexologues considèrent que la réduction de ces zones très riches en capteurs sensitifs comporte des risques sur le plan des sensations. C'est pour cela qu'ils recommandent de limiter la prescription de cette technique aux seules femmes pour lesquelles la taille des petites lèvres représente un inconfort mécanique. Or la chirurgie esthétique s'accommode très peu de l'éthique et de la morale, même si la SOMCPRE a mis en avant dans son communiqué désapprobateur de l'émission de TF1 « une spécialité médicale régie par des règles éthiques et déontologiques ».

La question est de savoir si ces règles sont respectées dans les faits dans ce qui ressemble de plus en plus à un marché qui obéit avant tout

**COVID-19 : LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RECENSE
26 CAS DU VARIANT BRITANNIQUE**

**D'APRÈS MES INFORMATIONS,
LE VARIANT ANGLAIS EST VENU
POUR TAQUINER LA SOUCHE
CHINOISE...**





Le Maigret DU CANARD



à la loi de l'offre de la demande. « Un praticien compétent et doté d'un sens éthique ne dit pas systématiquement oui à tous les désirs exprimés par sa 'patientèle' ». Il refuse l'opération lorsqu'il est convaincu que celle-ci ne répondra pas aux attentes de son client. C'est pourquoi le médecin doit prendre le temps nécessaire pour expliquer les limites de la prestation demandée.

La chirurgie esthétique, qui vise à embellir un homme ou une femme, ne fait pas que des miracles. Certes, elle enregistre des réussites mais aussi beaucoup de ratages qui sont plus retentissants que les succès dans les milieux des célébrités qui considèrent la chirurgie esthétique comme un accélérateur de carrière ou un argument de beauté incontournable. Passer sur le billard comporte, donc, de gros risques et l'impact sur la vie du sujet peut être terrible. Or, dans ce domaine, le chirurgien n'a pas obligation de résultat mais d'information et de moyens.

Ailleurs, il est responsable des erreurs commises lors de l'intervention et doit agir pour les réparer. Les contentieux (indemnisation, assurance, qualité des produits utilisés par le médecin ...) pouvant naître d'une opération inaboutie sont souvent complexes.

Au Maroc, ces questions ne se posent même pas. Les plasticiens font signer à leurs clients un simple formulaire de consentement alors que la chirurgie esthétique est loin d'être un acte banal et sans conséquence puisqu'il partage avec les autres actes chirurgicaux les

mêmes complications (infections, saignements, problèmes de cicatrisation, troubles thromboemboliques) censées être communiquées au préalable au patient. En plus d'une absence de garantie de résultats, le patient doit se préparer à un autre risque, celui de l'erreur médicale qui peut lui coûter la vie.

Des drames pareils surviennent régulièrement y compris au Maroc où plusieurs patientes sont décédées au cours de ces dernières années. Le dernier accident en date est survenu en juin 2020 dans une clinique à Rabat et la victime était une blogueuse de 32 ans qui a été admise pour une liposuction. Mourir suite à une opération aussi simple n'est pas franchement très esthétique... ●

Prestation marchande...

Mode en pleine extension, le tourisme esthétique a contribué à populariser les actes liés à cette discipline. Pour un éclat de jeunesse, une augmentation mammaire ou un visage sans rides, bien des gens n'hésitent pas à se rendre dans des pays qui ont développé ce genre de tourisme. Le Brésil, le Japon, l'Italie et le Mexique figurent parmi les principales destinations internationales de choix pour les chirurgies esthétiques. La Russie, l'Inde, la Turquie, l'Allemagne et la France complètent le top dix, selon la Société internationale de chirurgie plastique et esthétique (ISAPS). Se faire opérer en Tunisie, en Thaïlande ou au Maroc, a l'avantage d'être abordable (Jusqu'à deux fois moins cher qu'en France par exemple). Dans ces pays, les cliniques touristiques offrent, histoire de booster leur business, des packages avec un prix « discount » sur une augmentation mammaire cumulée à une opération des paupières. Là où l'on voit que la chirurgie esthétique s'est libérée de règles éthiques pour se transformer en prestation marchande au même titre que les autres services touristiques... L'éthique c'est l'esthétique du dedans, avait dit Pierre Reverdy. Dans un monde de plus en plus régi par la dictature du dehors, cela relève de l'utopie... ●

جامعة مهنية لصناع الزيت بالمغرب
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES FABRICANTS D'HUILE AU MAROC
TRITURATEURS - RAFFINEURS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FACE À UNE FLAMBÉE TRÈS IMPORTANTE DES COURS DE MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES, LES PRODUCTEURS MAROCAINS D'HUILE DE TABLE LIMITENT L'AUGMENTATION DE LEURS PRIX DE VENTE

Les producteurs d'huiles de table du Maroc portent à la connaissance des citoyens marocains et des médias les faits suivants, suite à l'augmentation des prix de vente de leurs produits relevée sur le marché national.

Notre marché national entièrement libéralisé est fortement dépendant des grands producteurs internationaux de soja et de tournesol. Le Maroc importe la quasi-totalité de son besoin dédié à la consommation intérieure sous forme d'huiles brutes ou de graines à triturer. Ce qui expose fortement le secteur à l'évolution des cours mondiaux.

Ces matières premières ont connu une inflation majeure des prix de vente depuis mai 2020 et les cours des huiles ont augmenté de plus de 80%.

Cette flambée des prix est notamment due à de mauvaises conditions climatiques ayant impacté la récolte mondiale de l'ensemble des oléagineux. La hausse de la demande des pays importateurs visant à constituer des stocks de sécurité a, par ailleurs, accru la tension sur les marchés.

Depuis le début de la crise du Covid-19 qu'a traversée notre pays, les producteurs marocains ont assuré sans faillir leur devoir d'approvisionnement du marché et ont pu constituer des stocks de matières premières afin d'éviter toute pénurie.

Dans un contexte socio-économique aggravé par la crise sanitaire, l'interprofession a maintenu inchangés pendant plusieurs mois les prix de vente malgré l'augmentation du cours des matières premières. Les achats réalisés avant la flambée des prix ont pu permettre de retarder au maximum la répercussion du cours de la matière première sur le prix de vente.

Cette augmentation, a été appliquée de façon progressive et modérée, ne répercutant que partiellement la hausse réelle de la matière première.

Face à la volatilité des cours, les producteurs nationaux d'huiles de table rappellent leur engagement constant au service des Marocains. Ils continueront à mobiliser tous leurs efforts d'optimisation opérationnelle pour limiter au plus juste l'impact sur le consommateur final de la hausse des cours internationaux.



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Lumpenbourgeoisie et lumpenprolétariat

La pandémie de Covid19 aura eu le mérite de révéler avec éclat les faiblesses du capitalisme. Partout à travers le monde, elle a mis à nu le drame des individus qui ne sont pas assurés contre une perte d'emploi ni contre la maladie. Dans la plupart des pays du Sud, elle a montré la vulnérabilité de leur économie et de leur dépendance vis-à-vis de l'économie mondiale surtout dans les secteurs stratégiques comme la santé.

On le voit d'une façon cruelle avec les vaccins où la majorité des pays du tiers-monde est à la merci des multinationales, de la loi infernale du marché et d'une «aide publique au développement» distillée au compte-gouttes, laquelle aide ne fait en définitive que perpétuer les relations de domination tissées entre des pays à niveaux de développement différenciés. Mais elle a aussi le mérite d'inciter les dirigeants de ces pays dépendants, du moins les plus lucides d'entre eux, à revoir un certain nombre de choix en matière de politiques publiques pour acquérir une certaine autonomie et prendre leur destin en mains en comptant sur la mobilisation de leurs propres ressources et en s'appuyant sur le génie créateur de leurs peuples. La crise est généralement un moment propice pour entamer des remises en cause et une occasion idoine pour déclencher le changement. Un changement progressif, pour ne pas dire progressiste, il va sans dire.

Notre pays se trouve bel et bien dans cette posture. Il est à la croisée des chemins. Il n'a d'autre choix que de prendre la direction qui le conduira vers le dépass-

sement d'un système excluant qui ne fait que reproduire à une large échelle la précarité sociale, la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités diverses.

Ainsi, le capitalisme à l'œuvre au Maroc, en tant que mode de production dominant, souffre-t-il de deux tares fondamentales : il s'accommode des formes de production précapitalistes. En faisant jouer aux structures traditionnelles un certain nombre de fonctions qui relèveraient normalement de ses responsabilités, il parvient à assurer la reproduction de la force de travail à moindre coût et à maintenir les salaires à leur bas niveau. C'est ce que la littérature marxiste désigne par «soumission formelle» du travail au capital. Exemple de cette soumission? La politique de l'agrégation dans l'agriculture. A travers cette politique, les biens alimentaires, qui constituent la composante essentielle de la valeur de la force de travail (salaire), sont vendus par les producteurs paysans à des prix non rémunérateurs.

Ce qui fait que la politique des bas salaires a comme corollaire l'appauvrissement de la paysannerie marocaine et le retard du monde rural d'une façon générale.

Le fait que la pauvreté est à 70% d'origine rurale en dit long à ce sujet. C'est la même grille de lecture qu'il convient d'appliquer pour une compréhension scientifique du secteur dit « informel ». Ce dernier est l'enfant illégitime d'un capitalisme « périphérique » et d'une «lumpenbourgeoisie» pour reprendre les termes d'un ouvrage de l'économiste germano-américain A.G Frank « lumpenbourgeoisie et lumpendéveloppement ».

La deuxième tare du capitalisme marocain, qui découle d'ailleurs de la première, réside dans la lenteur de sa transition d'une croissance extensive vers une croissance intensive. Le Mode de production dominant s'appuie essentiellement sur une exploitation extensive de la force de travail: un travail peu qualifié, sous-rémunéré et sans stabilité ni assurance.

Force de travail

C'est ce qui ressort des statistiques publiées régulièrement par le HCP et dont les dernières en date concernent l'année 2020. Ainsi, 54,3% des actifs occupés n'ont aucun diplôme, 30,5% ont un diplôme de niveau moyen et seuls 15,2% disposent d'un diplôme de niveau supérieur ; à peine 24,7% bénéficient d'une couverture médicale liée à l'emploi ; 55,2% ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur ; environ 14% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré. Ces chiffres sont parlants et se passent de tout commentaire ! Comment faire pour passer à un « stade évolué du capitalisme » qui passe nécessairement par l'élargissement des rapports de production capitalistes comme étape historique dans l'évolution de notre société mais avec une bourgeoisie « révolutionnaire » disposant d'un projet de société et attachée à une philosophie libérale telle qu'elle a été élaborée par les pères fondateurs. Bien sûr, on connaît les difficultés qu'elle rencontre pour s'émanciper eu égard aux conditions de sa naissance du fait qu'elle n'est pas sortie des entrailles de la « féodalité »

comme cela a été le cas de la bourgeoisie occidentale. Cette anomalie congénitale risquera de peser pour longtemps dans l'évolution de la société marocaine.

D'aucuns y trouveraient prétexte pour plaider en faveur d'un dépassement de ce « capitalisme difforme ». Personnellement, je ne souscris pas à un tel raisonnement qui prêche par un subjectivisme excessif et relève d'une certaine logomachie révolutionnaire dont l'histoire a montré les limites.

Dans l'étape actuelle, plutôt que de vouloir dépasser le capitalisme, il faut chercher d'abord à le corriger, le réguler et l'humaniser. «Le capitalisme est un cheval fougueux : il peut facilement s'emballer, échappant à tout contrôle. Mais si on lui tient fermement les rênes, alors il va là où l'on veut » écrivaient, dans un autre contexte, deux auteurs dans un récent ouvrage intitulé « le pouvoir de la destruction créatrice ».

C'est une tâche historique qui incombe à toutes les forces vives de la Nation sans exclusive, y compris parmi les éléments de la bourgeoisie qui veulent s'assumer pour contribuer à faire l'histoire au lieu de la subir. En œuvrant pour le développement du capitalisme et sa transformation de l'intérieur en un capitalisme à visage humain, respectueux des principes de l'Etat de droit et de la dignité humaine, on aura franchi un pas important vers la création des conditions de son dépassement pour aller vers une vie meilleure. Telle est la voie du salut. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

LA RONDE DES VARIANTS



Mouline et Nekkouché roulent pour la mobilité durable

Le directeur général de l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique Saïd Mouline, et le président de Mobilité Club Maroc (membre de la Fédération internationale automobile-FIA) Jalil Nekkouché, ont signé jeudi 13 février une convention-cadre ambitieuse. Celle-ci trace les contours d'un partenariat en matière de formation et de promotion de l'efficacité énergétique dans les activités en relation avec la mobilité durable.

Qui dit mobilité durable dit environnement, sécurité routière, transports en commun, villes intelligentes et modes de transport alternatif. L'objectif étant de réduire les



émissions des gaz à effet de serre. Mais au Maroc, force est de constater que les freins à la mobilité durable sont multiples. Pour les lever, il faut de vrais élus locaux dégourdis qui...bougent pour l'intérêt commun. ●



Bec et ONGLES



ALGÉRIE : LE RETOUR DU HIRAK INQUIÈTE LES AUTORITÉS

C'EST SCANDALEUX, LE HIRAK EST REVENU AVANT LE PRÉSIDENT TEBBOUNE...



Trois ans de prison... Et après ?

Un jeune vandale vient d'être condamné à trois ans de prison pour s'en être pris aux nouveaux bus casablancais... En brisant leurs vitres, le jour même de leur mise en service! Un jeune homme frustré qui considère, sans doute, les bus comme un produit de luxe, inaccessible pour ses semblables... Il est vrai que les bus en question sont de marques Mercedes et Scania, symbole du capitalisme triomphant... Une véritable provocation, n'est-ce pas ? Trois ans de prison où il aura tout le loisir de faire repentance ou de broyer davantage de noir ! Trois ans de prison où les mauvaises rencontres feront du petit délinquant qu'il était un criminel dangereux ou un intégriste convaincu, que l'on relâchera dans la nature, gonflé à bloc, pour lui permettre de passer à « la vitesse supérieure » ! N'aurait-il pas mieux valu le condamner à trois ans de travaux d'intérêt général

comme le balayage des rues, l'entretien des jardins publics ou à l'entretien des bus ? Contre gîte et couvert, dans une caserne militaire où il serait vigoureusement pris en main, et où il apprendrait l'amour du drapeau et le respect des biens publics ! Au lieu de condamner ce jeune paumé à de la prison ferme, n'aurait-il pas été plus judicieux de s'intéresser de plus près à ses commanditaires ? Parce que comme dit l'adage, il faut toujours chercher à qui profite le crime ! L'arbre ne doit pas cacher la forêt, et ce n'est un secret pour personne que le secteur des grands taxis a besoin d'un grand nettoyage et d'une mise à niveau globale ! Et ce ne sont pas les trois ans de prison de ce « sauvageon » qui changeront quoi que ce soit à l'anarchie qui y sévit depuis des lustres dans l'indifférence des pouvoirs publics... ●

N. Tallal

La Zambie déçoit les zombies

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Zambie a confirmé, vendredi 19 février, que son ambassade à Rabat ainsi que son consulat à Laâyoune continuent de faire partie des missions diplomatiques de la Zambie dans le Royaume du Maroc. Via un communiqué, le ministère souligne que les deux postes qui ont été inaugurés en octobre 2020 sont dirigés par une équipe de diplomates zambiens. « Une fois la pandémie du Covid-19 maîtrisée, les effectifs des deux mis-

sions à Rabat et à Laâyoune seront renforcés pour ouvrir leurs portes au public », indique le ministère, soulignant que les représentations zambiennes au Maroc auront notamment pour mission de veiller au bien-être de plus de 300 étudiants zambiens présents dans différentes régions du Maroc. La même source ajoute que « toute information contraire à ce qui précède, au sujet du statut des deux postes diplomatiques, doit donc être considérée comme fallacieuse ». Une gentille mise au « poing » pour les Polisariens et leurs sponsors désargentés... ●

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Ahmed Reda Chami, président du CESE

Je suis un homme gagnant-gagnant

Une équipe du Canard s'est entretenue avec le président du CESE Ahmed Reda Chami, suite à l'audience qui lui a été accordée par le Premier ministre...

Vous avez été reçu, vendredi 19 février, par le Premier ministre Saad Eddine Al Othmani. C'est inhabituel... Comme il n'avait rien à faire après le couscous, Al Othmani m'a accordé une audience pour papoter de tout et de rien...



mère auprès de l'UE

Avez-vous remis un rapport à votre interlocuteur ? Évidemment, je ne pouvais pas aller chez lui les mains vides, ç'aurait été disgracieux de me part de ne pas lui offrir quelque chose de très lourd...

De tout et de rien ?

On a parlé du retour de la pluie, du Covid et de ses ravages sur les hammams et les salles de sport, des virus politiques qui ont infesté les partis et la nécessité d'un vaccin contre la médiocrité généralisée et l'opportunisme sous toutes ses formes. Tout cela bien sûr dans le respect des gestes-barrières, du port du masque, des règles de la distanciation sociale et politique.

Et alors ?

Il est temps que nos chercheurs qui n'ont rien découvert jusqu'à présent se lancent dans la recherche des vaccins contre les mille et maux qui minent le pays et l'empêchent de se défendre de manière efficace contre tous ces corps étrangers qui ont envahi le corps national. M. Al Othmani a été d'accord avec toutes mes propositions et comme il est honnête, il m'a confié que s'il était devenu Premier ministre, un poste qu'il n'a jamais rêvé de décrocher, c'est parce que le niveau du pays a dangereusement baissé...

Et vous comptez faire quoi pour relever le niveau ?

Accélérer la cadence de la réunionite et continuer à faire des rapports volumineux bourrés de lapalissades que personne ne lit, mais qui me permettent d'exister en tant que président du Conseil économique, social et environnemental... Mon activité non essentielle est bonne pour mon moral d'ex-ministre qui n'a pas marqué les esprits et d'ancien ambassadeur éphé-

Franchement, je lui ai filé de la lecture adaptée aux nuits sans sommeil : un rapport assommant sur « la santé et la sécurité dans le domaine du travail ».

Deux composantes essentielles qui font défaut dans le monde professionnel...

Dans mon rapport, j'ai insisté sur l'importance de faire de la santé et de la sécurité au travail les principaux chevaux de bataille du gouvernement. Sur ce point aussi, j'ai arraché l'accord de M. Al Othmani qui dit bizarrement oui à tout ce que je lui propose...

Il est très gentil notre Premier ministre. Ne pensez-vous pas que le Maroc a la chance de l'avoir ?

Et comment. Le Maroc a aussi la chance d'avoir un homme comme moi à la tête du CESE et qui pour arrondir ses fins de mois déjà très riches, s'est débrouillé des jetons de présence dans pas mal d'institutions pour éloigner définitivement le spectre de l'appauvrissement qui guette les riches en ces temps de plus en plus incertains.

Comment vous définissez-vous in fine M. Chami ?

Je me considère d'abord comme un homme de rétribution, gagnant-gagnant, qui contribue avec dévouement au renforcement de sa propre richesse matériel-intellectuelle... ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



Trump, le come-back ?

Donald Trump fera sa première apparition post présidentielle lors d'un rassemblement en Floride le week-end prochain.

Ian Walters, porte-parole CPAC (Conservative Political Action Conference), a confirmé que Donald Trump s'exprimera lors de la conférence annuelle de cette grand-messe des conservateurs américains, le 28 février. Selon une source qui s'est exprimée sous le couvert de l'anonymat, M. Trump devrait utiliser cette tribune pour parler de l'avenir du Parti républicain et du mouvement conservateur, ainsi que pour critiquer son successeur président Joe Biden qui a remis en cause sa politique d'immigration. CPAC se tient cette année à Orlando, en Floride, et accueillera plusieurs anciens fonctionnaires de l'administration Trump et d'autres personnalités qui représentent son courant au sein du parti républicain, notamment l'ancien secrétaire d'État Mike Pompeo, le gouverneur de Floride Ron DeSantis et la gouverneure du Dakota du Sud Kristi Lynn Noem. Trump a gardé un profil relativement bas depuis qu'il a pris sa retraite de la Maison-Blanche à Palm Beach, en Floride, en janvier, mais il est réapparu la semaine dernière pour mener une série d'interviews par téléphone pour commémorer la mort de l'animateur radio Rush Limbaugh (connu pour ses positions conservatrices), le 17 février 2021, à Palm Beach. Trump a une longue histoire avec CPAC, qui a joué un rôle-clé dans sa montée en tant que force politique. ●

Le ministre libyen de l'intérieur échappe à un attentat

Le ministre libyen de l'Intérieur du Gouvernement d'entente nationale (GNA) sortant de Favez al-Sarraj, Fathi Bachagha, a échappé dimanche dernier à une tentative d'assassinat « bien planifiée » au cours de laquelle des hommes armés ont tiré sur son cortège dans la capitale Tripoli.

« Le ministre de l'Intérieur du GNA, Fathi Bachagha, a été la cible d'une tentative d'assassinat dimanche à 15H alors qu'il retournait à sa résidence à Janzour », une ville située à une dizaine de kilomètres de Tripoli, a indiqué le ministère dans un communiqué. « Un véhicule blindé (...) a ouvert le feu sur le convoi avec des mitrailleuses et les agents de protection du ministère ont riposté en ouvrant le feu sur les assaillants », ajoute le texte. « Un de ses gardes a été blessé », mais « le ministre est sain et sauf », selon le ministère.

Selon un membre de l'entourage du ministre, deux des assaillants ont été arrêtés et un troisième a succombé à ses blessures. Les trois assaillants sont originaires de Zawiyah, à 50 km de Tripoli, a indiqué une source à l'AFP. M. Bachagha a déclaré à



Fathi Bachagha, Tunis, 1er mars 2020/REUTERS.

Reuters qu'un véhicule a commencé à s'approcher de son convoi et que les personnes à l'intérieur du véhicule ont ouvert le feu, ce qui a conduit à un échange de tirs au cours duquel un de ses gardes et un des attaquants ont été tués.

« Ce n'est pas un incident qui est arrivé par hasard, mais un incident qui a été bien planifié », a-t-il ajouté. Ses gardes ont poursuivi le véhicule et celui-ci s'est renversé, a-t-il précisé, ajoutant qu'ils avaient arrêté deux personnes, dont l'une était recherchée par la police.

L'attentat survient alors que le GNA, reconnu par la communauté internationale, dans lequel figure M. Bachagha, se prépare à faire place à un nouveau gouvernement intérimaire formé

dans le cadre d'un processus mené par l'ONU visant à unifier les factions belligères en Libye.

Bachagha qui a échoué à devenir Premier ministre du gouvernement intérimaire, samedi 6 février, mais a fait des déclarations publiques de soutien à la nouvelle administration s'était, en tant que ministre de l'Intérieur sortant, engagé à contenir les groupes armés qui détiennent le pouvoir sur le terrain dans l'ouest de la Libye depuis un soulèvement en 2011 et qui jouissent souvent d'un statut officiel. L'ambassadeur américain en Libye, Richard Norland, qui a condamné cette tentative d'assassinat, a déclaré que M. Bachagha « s'efforce de mettre fin à l'influence des milices rebelles et qu'il a tout notre soutien ». ●

La famille de Malcolm X demande la réouverture de l'enquête sur son assassinat

Les filles de Malcolm X, leader noir américain des droits civiques, ont demandé que l'enquête soit rouverte à la lumière de nouvelles preuves.

Des preuves qui présentent sous la forme d'une lettre sur le lit de mort attribuée à un ancien officier noir infiltré dans la police de New York (NYPD) qui a affirmé avoir subi des pressions de la part de ses supérieurs pour inciter deux des agents de sécurité de Malcolm X à commettre des crimes, quelques jours avant l'assassinat du 21 février 1965.

La lettre a été autorisée à la libération posthume par un cousin. Elle a été lue samedi lors d'une conférence de presse à laquelle ont participé trois des filles de Malcolm X et des membres de la famille de Wood. Aucun détail sur les circonstances et le moment de la mort de Wood n'a été fourni. Les hommes - tous membres du mouvement politique et religieux de la Nation de l'Islam - ont été condamnés à la prison à vie. L'un d'entre eux est mort depuis, tandis que les deux autres ont été libérés sur parole.

Au moment où il a été abattu, Malcolm X - qui était à un moment donné considéré comme un visage public de la Nation de l'Islam mais qui a ensuite

quitté le mouvement - avait modéré son message militant de séparatisme noir.

Cependant, il est resté un défenseur passionné de l'unité des Noirs, du respect de soi et de l'autonomie.

En 2020, le procureur de Manhattan a lancé une révision des condamnations après avoir rencontré des représentants de l'Innocence Project, un groupe juridique à but non lucratif qui fait campagne pour que justice soit rendue aux personnes qui, selon lui, ont été condamnées à tort.

La lettre affirme que le Département de police de New York (NYPD) et le FBI (Federal Bureau of Investigation) ont dissimulé les détails de l'assassinat du 21 février 1965 dans la salle de bal Audubon de Harlem, dans l'Upper Manhattan, selon la famille de Wood et leur avocat.

Wood affirme qu'il a été chargé de s'assurer que Malcolm X n'aurait pas de porte de sécurité dans le bâtiment où il devait parler en public.

« Le NYPD a fourni au procureur tous les dossiers disponibles relatifs à cette affaire. Le département reste déterminé à contribuer à cet examen de quelque manière que ce soit ».

Le FBI n'a jusqu'à présent fait aucun commentaire public sur cette question. ●



Malcolm X avait 39 ans lorsqu'il a été abattu/Getty Images.

L'ALGÉRIE CHOISIT LE VACCIN RUSSE



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can' Art et CULTURE



Abdelhaq Bouayoune
Le Grand Ouvreur du Malhoun

Malhoun : Parution d'un livre sur le maître Abdelhaq Bouayoune

Poésie populaire, le Malhoun est plus connu aujourd'hui sous le nom de «quassida du ghazal». Au Maroc, à l'origine, cette poésie chantée en arabe dialectal animait les soirées des Bédouins du Tafilalet. Exportée vers les cités impériales au XIIIe

siècle, elle fut ensuite associée à la musique arabo-andalouse et vécut son âge d'or au XVIe siècle, quand la première école de Malhoun ouvrit à Meknès. Mais ne fait son entrée à l'Académie du Royaume du Maroc qu'au XXe siècle grâce à l'académicien et ancien ministre Mohamed El Fassi qui édite son ouvrage « Maâlmât Al Melhoun » ou Encyclopédie du Melhoun en 1997.

C'est ainsi que cet art qui s'est développé dans ses formes les plus raffinées dans les communautés d'artisans dans les villes de Marrakech, Safi ou encore Salé et Meknès a été influencé à travers les âges par les rythmes de la musique andalouse et des chants populaires qui ont donné naissance à la « quassida ».

Outre le travail des autorités de tutelle, les associations ont contribué à la vulgarisation et à la préservation de cet héritage culturel poétique notamment par la formation de la relève et la publication d'ouvrages sur le Malhoun et ses maîtres. Parmi ces dernières, on cite l'association Al-Muniya de Marrakech pour la préservation et la revivification du patrimoine du Maroc. Elle a publié un ouvrage intéressant sur l'un des maîtres du Malhoun de Marrakech : Abdelhaq Bouayoune. Paru en

trois langues (arabe, français et anglais) sous la direction du chercheur, éditeur et spécialiste du soufisme, Jaafar Kansoussi, cet opus veut faire connaître aux publics, ce grand nom du Malhoun qui a consacré sa vie au rayonnement et la préservation de ce genre musical authentique. Intitulé « Abdelhaq Bouayoune : Le grand ouvre du Malhoun, cet ouvrage qui vise à rapprocher le public et lecteurs, des grands artistes ayant marqué de leur empreinte la scène artistique nationale et locale, et contribué au rayonnement culturel de la cité ocre est illustré de belles photos de l'artiste Mehdi Smiej et de calligraphies arabes de Youssef Jaghane Al Idrissi, et relate les moments forts dans le parcours de cet artiste marocain ainsi que sa contribution à la préservation de ce genre musical ancestral au Maroc.

Selon le chercheur Mohamed Ait Laamim, Abdelhaq Bouayoune « irradie de talent et d'intelligence. L'artiste marrakchi Abdelhaq Bouayoune a un goût particulier pour le mot, et une capacité particulière à évaluer la parole. Somme toute un érudit et un fin connaisseur en matière de poésie Malhoun ».

« Abdelhaq Bouayoune apprend non seulement les poèmes célèbres mais également, les plus rares qu'il a reçus directement de ses éminents maîtres ou qu'il a trouvés grâce à une recherche inlassable et une fouine minutieuse dans les feuillets et les manuscrits des grands connaisseurs de cet art », a ajouté ce chercheur.

Créée en 2006, l'Association Al-Muniya de Marrakech a pour vocation notamment d'apporter une meilleure compréhension des patrimoines des médinas et de préserver et re-vivifier le patrimoine spirituel, musical, architectural, artisanal et urbanistique. ●

L'ex siège de BAM-Agadir reconverti en espace de mémoire



L'ancien siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Agadir sera réhabilité en musée de la reconstruction et de la mémoire de la ville. Le coup d'envoi des travaux a été donné, vendredi 12 février dernier, par le Wali de la région de Souss-Massa et Gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida Ou Tanane, Ahmed Hajji.

Ce projet qui fait partie du Programme de développement urbain de la ville d'Agadir 2020-2024 et qui nécessite un investissement de 41,5 millions de DH permettra de reconstituer l'ensemble des éléments architectoniques et le rétablissement de la structure intérieure du bâtiment, son dessin, ses décors et parures, 60 ans après le séisme qui avait détruit la ville. Le projet dont le chantier devrait être finalisé au début de 2022 bénéficie d'un financement du ministère de l'intérieur à travers la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), qui injectera 25 millions de DH. L'enveloppe restante proviendra du Conseil régional Souss-Massa (10 millions de DH), Al Omrane Souss-Massa (5 millions de DH) et la commune urbaine (1,5 million de DH). ●

Béni Mellal-Khénifra, épicentre d'une diversité éducationnelle nouvelle génération

Après l'inclusion de la culture judéo-marocaine dans les programmes scolaires, un nouveau pas a été franchi sur la voie de la réconciliation des Marocains avec toutes les composantes de leur culture mosaïque. C'est ainsi que la Région de Béni Mellal-Khénifra, l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation (AREF), l'Association Essaouira-Mogador et le Centre de Recherches sur le Droit Hébraïque au Maroc ont scellé le samedi 20 février à Béni Mellal une convention de partenariat. Le Conseiller de SM le Roi et Président-Fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay a mis en relief « le caractère pionnier et exemplaire de ce partenariat de la nouvelle génération pour la nouvelle marche marocaine de l'école de la diversité.



M. Azoulay qui a relevé « le caractère pionnier et exemplaire de cette convention qui associe pour le même objectif les élus, le ministère de l'Éducation Nationale et la société civile », la Région Béni-Mellal est le point de départ pour d'autres partenariats similaires dans d'autres régions du royaume : « d'Essaouira à Béni Mellal et de Béni Mellal aux autres Régions du Maroc, la voie est désormais ouverte à un partenariat de la nouvelle génération pour ancrer et partager avec le plus grand nombre les enseignements et la centralité de nos diversités culturelles, spirituelles et mémorielles ». À ses yeux, il s'agit d'un véritable tournant qui donne corps et réalité au Momentum historique que vit le Maroc qui a choisi de reconnaître, enseigner et promouvoir la profondeur et la légitimité de nos histoires additionnées et de nos mémoires mêlées. ●

« Al Hal » de A. El Maanouni bientôt disponible sur The Criterion Collection

« Transes » ou « Al Hal » en arabe, film fétiche du réalisateur marocain Ahmed El Maanouni qui retrace les performances sur scène du groupe de musiciens marocains Nas El Ghiwane sorti en 1981, sera parmi les nouveautés disponibles prochainement sur la plateforme « The Criterion Collection ».

Ce documentaire, une « pure poésie cinématographique » qui dure 88 minutes, « montre les quatre musiciens lors d'une série de performances live électrisantes en Tunisie, au Maroc et en France, dans les rues de Casablanca et dans des conversations intimes », indique un communiqué de la Maison de distribution.

Conteurs à travers la chanson et les instruments traditionnels de musique, et le théâtre politique, le groupe est devenu un phénomène local et une sensation internationale grâce à ses paroles rebelles et son sublime et entièrement acoustique, qui s'inspire des rythmes berbères, de la poésie chantée de Malhoun et des danses gnawa, fait savoir le communiqué. À la fois film de concert et expérience audiovisuelle, « Transes » qui est plein de séquences filmant en direct le public captivé par le groupe, note la même source, a été restauré en 2007 par Cinémathèque de Bologne/le laboratoire L'Imagine

Ritrovata, en collaboration avec The Film Foundation's World Cinema Project, Ahmed El Maanouni et Izza Genini. La restauration a été financée par Armani, Cartier, Qatar Airways et Qatar Museum Authority.

Ce documentaire d'Ahmed El Maanouni avait été retenu en sélection officielle au festival de Cannes en 2007. Le réalisateur marocain avait décroché le grand prix du festival national du cinéma à travers son long métrage « les Coeurs Brûlés » et a reçu de nombreux prix internationaux.

Les films documentaires de Ahmed El Maanouni traitent de plusieurs questions en relation avec l'histoire du Maroc et la mémoire nationale, en raison de sa conviction de l'importance de la documentation et du 7ème art dans la mise en exergue des principales étapes historiques du Royaume et du rôle du cinéma dans la consécration des valeurs nationales et l'identité marocaine.

The Criterion Collection, Inc. est une entreprise de distribution de films uniquement sur le marché des supports vidéo. Il s'agit initialement du LaserDisc, puis de DVD et de Blu-Ray. Cette collection, commercialisée aux États-Unis et au Canada, est principalement destinée aux cinéphiles (Wikipédia). ●





Et Batati ET BATATA



Bizarre



Se déguisent en mamies pour se faire vacciner

En Floride, deux femmes de 34 et 44 ans ont été interpellées le 17 février alors que, déguisées en personnes âgées, elles tentaient de recevoir illégalement leur deuxième dose de vaccin contre le coronavirus, a confié auprès de la chaîne locale WWL-TV le docteur Raul Pino, directeur du département de la santé de Floride dans le comté d'Orange. Il a expliqué qu'elles portaient « des bonnets, des gants, des lunettes ». Il a de plus noté qu'il ne savait pas comment ni même si les deux femmes étaient arrivées à recevoir leur première dose. Toutefois, lorsqu'elles se sont présentées le 17 février, elles avaient un carnet de vaccination valide. Les professionnels de la santé ont en revanche remarqué qu'elles « avaient l'air drôle » et les ont interpellées juste avant qu'elles ne se fassent piquer. ●

Une carte postale met 78 ans pour arriver

Une famille britannique habitant à Liverpool ne s'attendait pas à une telle découverte dans sa boîte aux lettres : récemment, l'un de ses membres a reçu une carte postale datant de 1943 rapporte l'Express. Il s'agit d'un message venant d'un ancien combattant, Bill Caldwell, et envoyé à l'époque à son oncle. Dans sa missive, le jeune homme fait part de ses émotions après sa première semaine de service dans la Royal Navy. « Je ne pensais pas que ce serait comme ça, vous n'avez pas beaucoup de temps pour vous, mais j'aime bien. Embrassez tout le monde pour moi », écrit-il. L'expéditeur de la carte postale a ensuite participé à l'opération du Jour-J, est revenu chez lui après la guerre pour y passer une longue vie. Il s'est éteint en 1996. C'est par un vrai miracle que la lettre soit arrivée à la mi-février - soit 77 ans et sept mois après son envoi - au point de destination, précise l'édition britannique. ●

Citigroup verse par mégarde des centaines de millions de \$

« Citi n'a pas le droit de récupérer son argent. À l'inverse, les prévenus ont le droit de garder l'argent ». Douche froide pour cette grande banque américaine qui a versé par erreur des centaines de millions de dollars à plusieurs fonds d'investissement, explique Ouest France. En août dernier, Citigroup avait transféré au total 900 millions de dollars : si 400 millions de dollars ont été rendus, la justice a estimé, mardi 16 février, que les fonds d'investissements n'étaient pas obligés de restituer le reste de l'argent. Le juge new-yorkais Jesse Furman a rappelé que la loi américaine « plaide en général » pour un remboursement des virements effectués par erreur, mais que l'État de New York a lui « des exceptions dont une qui s'applique en l'espèce ». Les fonds d'investissements « étaient persuadés, en toute bonne foi, que les (...) versements reçus étaient des remboursements anticipés des prêts accordés à Revlon », a expliqué le magistrat. Une décision largement rejetée par Citigroup qui s'est dit « profondément en désaccord » avec ce verdict, tout en indiquant sa volonté d'interjeter appel. ●



Rigolard



* Un gentleman se ferait vacciner

Et l'Anglais s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse à l'Allemand :

- Maintenant c'est ton tour.
- Non merci !
- C'est un ordre !

Et l'Allemand s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse à l'Américain :

- Maintenant, c'est à votre tour.
- En aucun cas !
- Mais vous savez, votre voisin s'est fait vacciner.

Et l'Américain s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse au Français :

- À vous maintenant !
- Je ne me ferai pas vacciner !
- Allez, un gentleman se ferait vacciner.
- En aucune façon !
- C'est un ordre !
- Non !
- Vous savez, votre voisin s'est fait vacciner...
- Je m'en fous !
- Écoutez... qui êtes-vous exactement ?
- un Français.
- Ah, un Français ! De toute façon, vous n'avez pas droit au vaccin.
- Comment ça que je n'y ai pas droit ???! Ma dose tout de suite ou je fais un scandale.

* Cela nous fait une belle jambe

Le toubib en chef de la présidence algérienne convoque les sosies de Abdelmajid Tebboune à une réunion :

- Messieurs, j'ai une bonne nouvelle et une mauvaise nouvelle...

La bonne, c'est que Tebboune est en vie !

La mauvaise, c'est qu'il a perdu une jambe...

* Pourquoi G. Bush a décidé d'envahir l'Irak ?

Un jour il demanda à sa fille : « Qu'est-ce que tu

veux comme cadeau pour ton anniversaire ? ». Elle a répondu : « A new bag dad ».

* À l'Assemblée nationale, un orateur véhément déclare :

- La moitié des membres du gouvernement sont des imbéciles !
- Monsieur, retirez cela tout de suite, sinon il vous en cuira.
- D'accord, je retire ce que j'ai dit. Je voulais dire : La moitié des membres du gouvernement ne sont pas des imbéciles !

* Un ministre africain vient en voyage officiel en France, et se fait inviter à dîner chez son homologue français. En voyant la somptueuse villa de ce dernier, et toutes les toiles de maîtres accrochées aux murs, il lui demande comment il peut bien s'assurer un tel train de vie avec sa paye somme toute modeste de serveur de la République.

Le Français l'entraîne près de la fenêtre :

- Vous voyez l'autoroute là-bas ?
- Oui.
- Elle a coûté vingt milliards, l'entreprise l'a facturé 25 milliards et m'a versé la différence. Deux ans plus tard, le ministre français est en voyage officiel en Afrique et rend visite à son homologue. Quand il arrive chez lui, il découvre un palais comme il n'en avait encore jamais vu. Stupéfait, il demande :
- Mais je ne comprends pas, il y a 2 ans, vous trouviez que j'avais un train de vie princier, mais par rapport à vous...
- Le ministre africain l'entraîne près de la fenêtre :
- Vous voyez l'autoroute là-bas ?
- Non
- Ben voilà.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Soupleses Comme le diamant	Simula Fit chevalier	Greffa Couchées	Conjonction négative Larve de batracien	Commune française Tube fluorescent
A fini sa croissance Vol			Adverbe Immobilisés	
Assassinat Véhicule			Prénom	
		Individu Fait d'être rassasié		Ville ancienne
Socle Note			Epais Capitale	Personnel
	Plante herbacée Trouble		Rangement Gaz de l'atmosphère	
Terme de tennis Bomèrent		Genre musical		Partie d'un temple
Cheville Etouffas		Ile	Capucin	
				Mantra
Peintre hollandais			Risque	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- Cajolais
- Immobile - Austère
- Voie - Lampée
- Faire marche arrière - Existence
- La vague - Outil
- Plats asiatiques - Cercle
- Chiffre - De nature
- Période - Monnaie
- Base - Elu
- Exclamation - Individu
- Sommet - En bonne santé
- Demeuré - Pierre ronde

Verticalement :

- Événement
- Résiliée - Connaît
- Note - Luminaires - Pronom personnel complément
- Elan - Griffée
- Vedettes - Le levant
- Possessif - hurlement - Anneau de cordage
- Aéronefs - Liquide
- Tissus - Pronom personnel
- Transpiration - Partie d'une dent

Mots Mêlés

Y	E	E	A	S	E	L	U	C	I	S	E	V
O	N	R	I	S	I	S	E	U	T	I	A	L
M	U	O	R	E	M	N	S	E	T	R	E	V
S	R	H	A	G	A	O	P	C	E	X	S	R
U	B	P	M	U	C	P	A	C	L	U	E	E
R	S	O	U	O	M	H	S	L	E	R	I	
D	E	D	L	R	L	A	T	E	A	N	I	L
N	V	A	P	F	P	R	R	G	H	I	A	L
O	L	L	U	T	E	C	A	L	T	I	N	I
H	U	C	S	N	O	M	E	O	G	A	I	U
C	U	N	O	T	C	N	A	L	P	L	M	G
S	S	E	G	A	L	I	C	U	M	E	A	N
E	S	O	N	N	A	M	S	E	U	G	L	A

- | | | |
|------------|--------|-------|
| ANGILLIER | LAITUE | BRUNE |
| CLADOPHORE | ROUGES | FUCUS |
| GELATINEUX | THALLE | LACET |
| LAMINAIRES | VARECH | ULVES |
| MUCILAGE | VERTES | |

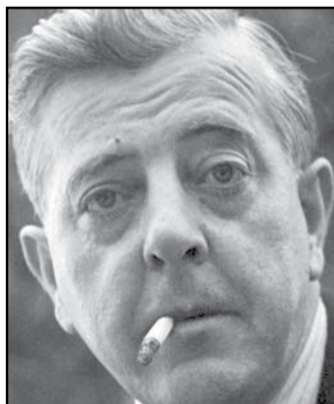


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		2						
1	7	9		4				6
			9	2		3	5	
2			6	9		5	4	
	6	4		7	8			9
	5	1		6	7			
	4			5		2	7	1
						6		

A méditer



« Il ne faut pas laisser les intellectuels jouer avec les allumettes. »

Jacques Prévert,
Paroles.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	9	3	8	1	2	5	4	7
5	4	8	6	7	9	1	3	2
7	1	2	5	3	4	9	8	6
9	8	1	3	2	7	4	6	5
2	3	5	1	4	6	7	9	8
4	6	7	9	8	5	2	1	3
8	7	4	2	9	3	6	5	1
3	5	9	7	6	1	8	2	4
1	2	6	4	5	8	3	7	9

Mots fléchés

E	B	I	S	A	A	T	V	
A	B	A	I	S	A	B	L	E
A	G	E	E	P	O	U	X	
A	H	A	N	A	A	M	I	E
I	L	D	E	N	I	S		
U	S	A	G	E	A	N	S	
S	C	P	A	G	A	T	E	
F	E	T	A	T	E	T	N	
M	I	R	E	S	I	O	N	
T	E	E	S	A	O	U	T	
N	L	P	U	N	I			
A	T	H	E	N	E	E	U	
S	O	S	I	E	O	S	T	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	A	L	I	V	E	R	N	E
2	R	U	E	R	T	O	U	T	
3	I	D	E	E	S	S	A	I	
4	L	E	N	A	D	E	G	E	
5	L	G	E	N	E	R	E	R	
6	A	P	I	G	R	A	S		
7	N	O	U	S	A	I	T		
8	T	R	I	S	P	E	L	E	
9	I	T	O	M	E	A	R		
10	N	I	C	I	R	E	U		
11	E	O	L	E	A	T	R	E	
12	S	N	P	R	I	E	E	S	

Mots Mêlés

Le mot caché est VAINQUEUR



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma